

DREAL - Occitanie
Direction de l'Ecologie
Division Milieux Marins et Côtiers
2, rue Jean Richepin
BP 60 079
66 050 PERPIGNAN Cedex

Réf : RIVAGE/MP/MM/S 2401
N° AIOT : 0100035612

Objet : Avis CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate sur le projet d'extension du Port de Leucate.
Dossier suivi par : GAMEZ Jean-Luc

Leucate, le 17 janvier 2024

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande du 4 décembre 2023 sur le projet d'extension du Port à Leucate soumis à Autorisation, veuillez trouver ci-dessous l'avis du bureau de la CLE du SAGE Salses-Leucate.

Dans l'étude des impacts sur le milieu naturel, la prise en compte de l'importance des enjeux sur *Pinna nobilis* a bien été considérée, toutefois il nous paraîtrait plus pertinent de traiter les 6 individus potentiellement impactés de la même façon soit par une réimplantation, soit par un prélèvement pour analyse scientifique.
Pour la faune terrestre, le calendrier des travaux est compatible avec la nidification des oiseaux.

Comme analysé dans le dossier, nous pensons que le projet est compatible avec les dispositions du SAGE.

Ainsi, au vu des informations fournies, **l'avis de la CLE du SAGE de l'étang de Salses-Leucate est favorable.**

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel PY

Président de la Commission Locale de l'Eau.



PS : Bien évidemment, l'équipe du syndicat RIVAGE se tient à disposition pour tout échange d'information.